



DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES
DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projet médico-social

Séance du 16/12/2024

Appel à Projet pour la création de services autonomie à domicile aide (SAD Aide) spécifiquement dédiés à l'accompagnement de personnes adultes dont la situation de handicap requiert une expertise spécifique de la part des intervenants à domicile et un besoin de limitation temporaire ou permanente du nombre d'interlocuteurs impliqués dans l'accompagnement

Cadre de mise en œuvre :

Ce projet a été prévu dans le calendrier prévisionnel 2024 des appels à projets sociaux et médico-sociaux relevant du département de Meurthe-et-Moselle dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'autonomie, et s'inscrit dans le schéma départemental pour l'autonomie 2023-2028 adopté par l'Assemblée Départementale en juin 2023.

L'appel à projet a pour objet la création d'un ou des services autonomie à domicile (SAD aide) spécifiquement dédié(s) à l'assistance et à l'accompagnement des personnes adultes dont la complexité du handicap requiert une expertise spécifique de la part des intervenants à domicile et un besoin de limitation temporaire ou permanente du nombre d'interlocuteurs impliqués dans l'accompagnement (handicaps psychiques, troubles sévères du neurodéveloppement).

2 dossiers ont été reçus et examinés au cours de la séance du 16 décembre 2024.

Classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet :

Après examen des 2 dossiers présentés, le classement retenu à la majorité est le suivant :

N°1 : Association ESPOIR 54

N°2 : Association Vivre Avec l'Autisme en Meurthe-et-Moselle (VAAMM)

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets ci-dessus par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Ce classement sera publié sur le site Internet du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.